

Accès à l'EMBRC-France

EMBRC-France n'a pas pour vocation à travers cet appel à projets d'attribuer des financements de programme dans leur globalité. L'objectif de cet appel est l'accompagnement par l'infrastructure de projets, bénéficiant par ailleurs de financements nationaux, européens voire internationaux, en contribuant à leur développement par la prise en charge de l'accès aux services d'EMBRC-France ; l'infrastructure sera attentive à privilégier l'accès aux ressources biologiques plus que celui aux services

EMBRC-France

Le « Centre National de Ressources Biologiques Marines » (EMBRC-France) est une Infrastructure Nationale en Biologie Santé (Programme Investissements d'Avenir, 2011-2019). En intégrant les activités et expertises des Stations Biologiques Marines de Roscoff, Banyuls-sur-Mer et Villefranche-sur-Mer (UPMC et CNRS), EMBRC-France a pour objectif d'offrir et faciliter l'accès aux écosystèmes marins et à leurs ressources biologiques, ainsi qu'à un environnement technologique de haut niveau.

Demande d'accompagnement d'un projet

EMBRC-France n'a pas pour vocation à travers cet appel à projets d'attribuer des financements de programme dans leur globalité. L'objectif de cet appel est l'accompagnement par l'infrastructure de projets, bénéficiant par ailleurs de financements nationaux, européens voire internationaux, en contribuant à leur développement par la prise en charge de l'accès aux services d'EMBRC-France ; l'infrastructure sera attentive à privilégier l'accès aux ressources biologiques plus que celui aux services technologiques. Les projets doivent permettre de :

- répondre à des questions innovantes qui nécessitent l'exploration ou l'exploitation de la biodiversité marine et de son environnement;
- permettre de développer des technologies génériques clés sur les organismes marins (observation, culture, élevage, archivage, exploration fonctionnelle, génomique etc.) ;
- décrypter les mécanismes de fonctionnement des écosystèmes et d'évolution des espèces marines (assemblage et fonctionnement de communautés écologiques, diversification, adaptation etc.) ;
- favoriser des collaborations entre les équipes de recherche des stations marines d'EMBRC-France et d'autres laboratoires publics.

EMBRC-France prendra également en considération les projets présentés par des doctorants ou de jeunes chercheurs dans une perspective de découverte de travaux de recherche menés au sein des stations marines.

Eligibilité

Peut se porter candidat tout chercheur, ingénieur, post-doctorant ou doctorant travaillant dans une unité de recherche ou sur une plateforme technologique.

Les candidats doivent remplir les trois conditions suivantes :

1°) Appartenir à un laboratoire de recherche français ou bien étranger, sous réserve que ce dernier soit engagé dans une collaboration avec une équipe française. Les demandes de projets portés par des équipes internes à EMBRC-France seront examinées uniquement si elles font appel aux services d'un site différent du leur. Dans le cadre

de cette Infrastructure Nationale, une priorité sera obligatoirement donnée aux projets de qualité portés par des équipes françaises localisées hors des trois stations partenaires.

2°) Utiliser dans le cadre du projet les infrastructures et les services des stations marines de Banyuls/Mer et/ou Roscoff et/ou Villefranche/Mer.

3°) Les candidats, doivent être employés par le même établissement public ou privé au moment du dépôt de la demande et de la réalisation du projet.

Dépenses éligibles

EMBRC-France prend en charge les dépenses de fonctionnement liées au projet au sein de l'Infrastructure. Les dépenses concernées sont :

les frais de séjour d'une personne pour un maximum de 6 semaines, en continu ou de façon fractionnée (équivalent 1 personne /6 semaines),
l'utilisation des services du Centre National de Ressources Biologiques Marines (fonctionnement, ressources humaines, équipements).

Les frais de transport ne sont pas pris en charge. Les projets devront être terminés avant le 31 décembre 2018. Un rapport final sera demandé à la clôture du projet. Les porteurs s'engagent à donner un séminaire lors de leur séjour, et à citer EMBRC-France dans les publications issues des travaux ayant fait appel aux services d'EMBRC-France.

Candidature

➡ Pour se porter candidat [suivre ce lien](#)

Les projets sont à rédiger en français ou en anglais.

Le formulaire Word devra être envoyé par mail avant le 29 octobre 2017 à Nathalie Turque, nathalie.turque@embrc-france.fr

Mode de sélection

Les dossiers sont examinés et sélectionnés par le Collège Science du Comité Stratégique d'EMBRC-France. Ce comité est composé de six scientifiques qui sont extérieurs au Centre National de Ressources Biologiques Marines. Les porteurs recevront une réponse le 15 décembre 2017.

Téléchargements

➡ [Appel à projets 2018 EMBRC FRANCE](#)
➡ [Formulaire à remplir](#)



29 octobre 2017